Benoit MICHELINE
78200 Mantes-la-Jolie

Bénéficiaires
Propriétaire occupant d'une résidence principale
2 adultes - 3 enfants à charge
Revenus de catégorie très modeste selon l'ANAH

KS RENOV

8 Avenue Roland Moreno 95740
Frépillon

01 82 41 07 85
06 67 71 70 22

commercial@ks-renov.com

Evaluation thermique

Simulation réalisée à partir de la visite du logement du 03/03/2022

Rapport restitué le 03/03/2022

Département
Yvelines

Année de construction
1988

Surface habitable
100 m²

Ce rapport vous est fourni à titre indicatif et n'engage ni son auteur ni l'éditeur du logiciel qui a servi à le réaliser.
Seul un bureau d'études thermiques habilité peut délivrer une étude thermique réglementaire.

Les avantages de la rénovation énergétique

En plus de modifier l'esthétique de votre logement, votre projet de rénovation touche à la dimension énergétique de votre habitat. Cela vous apporte de nombreux avantages :

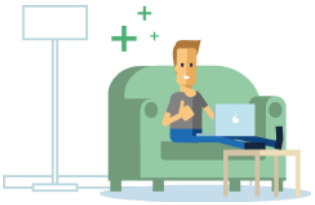

Amélioration du confort

thermique / acoustique

Économies d'énergie

qui peuvent financer le coût des travaux

Augmentation de la valeur immobilière

~ 5 % par lettre de classe énergétique gagnée

Et en plus vous participez au respect de l'environnement.

Avec l'augmentation du prix des énergies, ne rien faire revient souvent plus cher !

Le but de ce document

Cette simulation rapide de rénovation est faite pour vous aider à bien appréhender votre projet et à faire les bons choix.

Elle vous présente :

- un état de votre logement actuel avec les points faibles identifiés
- un ou des scénarios de rénovations avec les bénéfices pour chaque poste de travaux, les gains de consommations prévisionnels
- un budget estimatif avec les coûts des travaux, les économies d'énergies et les éventuelles aides publiques locales et nationales

Ce document est fourni à titre de conseil indicatif, pour guider vos choix dans le cadre d'une approche simplifiée de votre projet.

Il ne s'agit pas d'un DPE (Diagnostic de Performance Energétique) réglementaire dont vous aurez besoin uniquement en cas de location ou de vente de votre logement.

Ce n'est pas une étude thermique opposable, qui est un document plus complet, plus technique et est réalisée par un bureau d'étude. Vous aurez besoin d'une étude thermique uniquement si vous devez justifier des performances pour certains tiers (banques, assurances, administrations).

Vous et votre logement

PRIORITÉS

1 - Faire des économies d'énergie
2 - Réduire mon empreinte environnementale
3 - Résoudre une panne / une dégradation

OCCUPATION DU LOGEMENT

Logement habité pendant les travaux

CONFORT

Confort d'été

Confort d'hiver

Confort acoustique

ACCESSIBILITÉ

Importance élevée

CONTRAINTES PARTICULIÈRES

CONTRAINTE 1 : NON RENSEIGNÉE

CONTRAINTE 2 : NON RENSEIGNÉE

CONTRAINTE 3 : NON RENSEIGNÉE

Votre logement aujourd'hui

Voici les données que nous avons saisies pour réaliser l'évaluation thermique de votre logement.

CONTEXTE

Maison de 1988

Yvelines
Le Département

Département 78 - Yvelines
Température de référence : -7 °C
Altitude : entre 0m et 200m

ARCHITECTURE

Plan en L court orienté Sud-Est
0 mitoyenneté

6 Fenêtres
1 Baie vitrée
2 Fenêtres de toit
7 Portes

2 niveaux 100m² habitables
68m² toiture sous rampants
57m² sous-sol non chauffé

COMPOSITION DES PAROIS

Toiture

Sans isolation
Rp = 0.40 m².K/W
Surface nette : 68 m²

Plancher du sous-sol

Structure bois
Sans isolation
Rp = 0.50 m².K/W
Surface nette : 57 m²

Murs extérieurs

Pierres locales maçonnées
Sans isolation rapportée
Rp = 0.45 m².K/W
Surface nette : 150 m²

Votre logement aujourd'hui

Voici les données que nous avons saisies pour réaliser l'évaluation thermique de votre logement.

OUVERTURES

Fenêtres Bois
Simple vitrage
Volets en accordéons ou ajourés

Portes Bois
Vitrée < 30%

Baie vitrée Bois
Simple vitrage
Pas de volets

Portes-fenêtres : Aucune

Fenêtres de toit Bois
Simple vitrage
Pas de volets

RENOUVELLEMENT DE L'AIR

Ventilation par infiltration et ouverture des fenêtres

Niveau d'étanchéité à l'air indéterminé

USAGE DU LOGEMENT

Besoin en eau chaude à 60°C : 385 L/jour

Confort d'hiver : 19°C
Confort d'été : 26°C

EQUIPEMENTS

Poêle à fioul

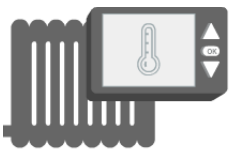

Le générateur de chauffage principal joue le rôle d'émetteur

Chauffe-eau gaz naturel instantané

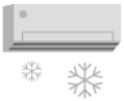

Aucun système de climatisation

Aucun appoint

Aucun appoint

Aucun appoint

Ampoules à incandescence
22 appareils électriques

Évaluation thermique avant travaux

Les consommations d'énergie et les rejets de gaz à effet de serre (GES) sont rapportés à la surface habitable.

Ces consommations intègrent 3 usages énergétiques : chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation.

Classe énergétique estimée (kWh$_{EP}$/m².an)

<50 A	
51 à 90 B	
91 à 150 C	
151 à 230 D	
231 à 330 E	
331 à 450 F	
> 450 G	550 G

Classe d'émissions de gaz à effet de serre estimée (kgCO$_2$/m².an)

<5 A	
6 à 10 B	
11 à 20 C	
21 à 35 D	
36 à 55 E	
56 à 80 F	
> 80 G	176 G

Facture d'énergies (en € TTC/an)

Fioul

entre 5 820 € et 7 120 € TTC/an

Répartition des déperditions thermiques du logement

Les déperditions thermiques d'une construction correspondent à son niveau de « pertes de chaleur », pour une température extérieure de référence, et une température de confort souhaitée.

Plus le pourcentage d'un poste est important et plus ce poste est responsable d'importantes pertes de chaleur en hiver. Les ponts thermiques (pertes au niveau des jonctions) des parois ont été répartis sur l'ensemble des postes concernés.

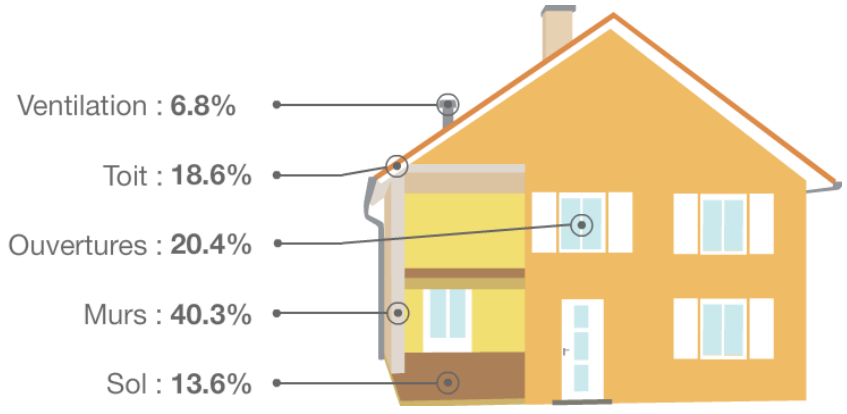

Estimation des déperditions totales de la construction

19.0 kW

1 : Scénario 1

Première variante

ÉNERGIE ÉCONOMISÉE

388 kWhep/m².an soit

70 %

GAZ À EFFET DE SERRE ÉPARGNÉ

166 kgCO2/m².an soit l'équivalent de

166000 km

Par an avec une voiture citadine

BIEN IMMOBILIER VALORISÉ

à hauteur de

+6 %

D'après les ÉTUDES STATISTIQUES IMMOBILIÈRES des Notaires de France d'Octobre 2018.

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

9 ans

Liste des interventions proposées

Ajout d'une isolation en sous-face du plancher bas : 160 mm de laine de roche floquée - R = 4.0 m².K/W - Surface isolée = 57 m²

- augmente le confort car le sol est moins froid
- réduit les déperditions thermiques
- limite la propagation du son par le sol

3 307 € TTC

Ajout d'une isolation thermique par l'extérieur sous bardage : 220 mm de laine de verre en rouleau + bardage bois - R = 6.2 m².K/W - Surface isolée = 181 m²

- logement habitable pendant les travaux
- réduit significativement les ponts thermiques
- idéal en combinaison avec une rénovation de façade

21 922 € TTC

Remplacement de 6 fenêtres par des menuiseries en bois avec double vitrage amélioré - Uw = 1.2 W/m².K - Sw = 0.38

- limite les courants d'air involontaires
- améliore le confort acoustique
- matériau des huisseries à faible impact environnemental

5 792 € TTC

Remplacement de 1 baie vitrée par des menuiseries en bois avec double vitrage amélioré - Uw = 1.2 W/m².K - Sw = 0.41

- limite les courants d'air involontaires
- améliore le confort acoustique
- matériau des huisseries à faible impact environnemental

2 906 € TTC

Remplacement de 2 fenêtres de toit par des menuiseries en bois avec double vitrage amélioré - Uw = 1.2 W/m².K - Sw = 0.36

- limite les courants d'air involontaires
- améliore le confort acoustique
- matériau des huisseries à faible impact environnemental

1 124 € TTC

Liste des interventions proposées

Les interventions sur le bâti permettent une diminution importante de vos besoins de chauffage et donc de la puissance nécessaire des nouveaux équipements de chauffage. Ainsi vous réaliserez des économies sur ces nouveaux équipements (ci-après).

Remplacement du poêle à fioul par une pompe à chaleur air-eau produisant la climatisation - SCOP = 3.2 - ETAS = 111 % - COP = 4

- puise de l'énergie gratuite dans l'air extérieur
- programmable
- bonne durée de vie

11 658 € TTC

Création d'un circuit de distribution

- permet d'utiliser tout type d'énergie (fossile et/ou renouvelable)
- distribue l'énergie dans l'ensemble du logement

1 002 € TTC

Remplacement du chauffe-eau gaz nat. instantané par un chauffe-eau thermodynamique ETAS = 95 % - COP = 2.5

- pas de surcoût lié à l'ajout d'un système indépendant
- limite les consommations électriques
- temps de chauffe très court

3 271 € TTC

Installation d'un plancher chauffant

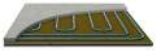

- bonne diffusion de chaleur
- pas d'émetteurs visibles
- adapté aux chaudières à condensation

9 900 € TTC

Liste des interventions proposées

Installation d'une régulation : thermostat d'ambiance

- permet des économies d'énergie jusqu'à 15% selon les cas
- évite le gaspillage
- interface ergonomique

211 € TTC

Installation d'une régulation : thermostat individuel (commande individuelle)

- adapte le chauffage aux usages de chaque pièce
- améliore le confort d'utilisation
- évite le gaspillage

137 € TTC

Installation d'une régulation pour système de climatisation

- améliore le confort d'utilisation
- évite le gaspillage
- génère des économies d'énergie

2 101 € TTC

Évaluation thermique après travaux

Les consommations d'énergie et les rejets de gaz à effet de serre (GES) sont rapportés à la surface habitable.

Ces consommations intègrent 3 usages énergétiques : chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation.

Classe énergétique estimée ($kWh_{EP}/m^2.an$)

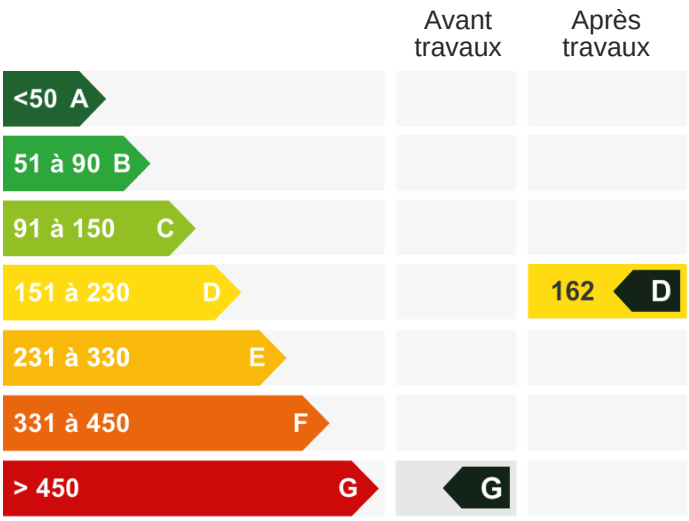

Classe d'émissions de gaz à effet de serre estimée ($kgCO_2/m^2.an$)

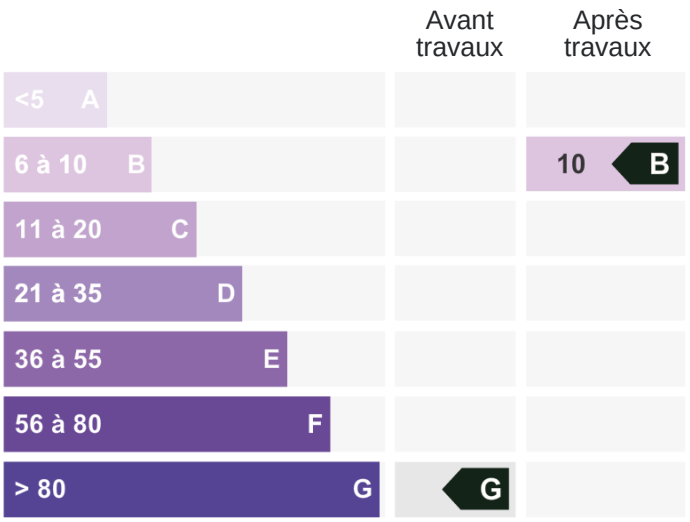

ÉCONOMIE SUR LES FACTURES

4 280 € / an

Avec l'augmentation du prix des énergies, les économies augmentent avec les années !

L'économie sur les factures prend en compte la totalité des consommations du logement (en énergie finale) :

Chauffage | Eau chaude | Climatisation | Auxiliaires | Éclairage | Appareils électriques

Consommations actuelles

~ 6 470 € / an

Consommations après travaux

~ 2 200 € / an

Les économies d'énergie que vous voyez sur ce graphique (kWh) ne sont pas proportionnelles aux économies sur les factures (€) car votre projet comprend un changement de type d'énergie.

GAIN DE CONFORT ESTIMÉ

Important

Par nature, cette estimation sera plus ou moins ressentie en fonction de chaque habitant (âge, habitudes vestimentaires, métabolisme,...)

Analyse économique du projet

RÉPARTITION DE VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES SUR 15 ANS

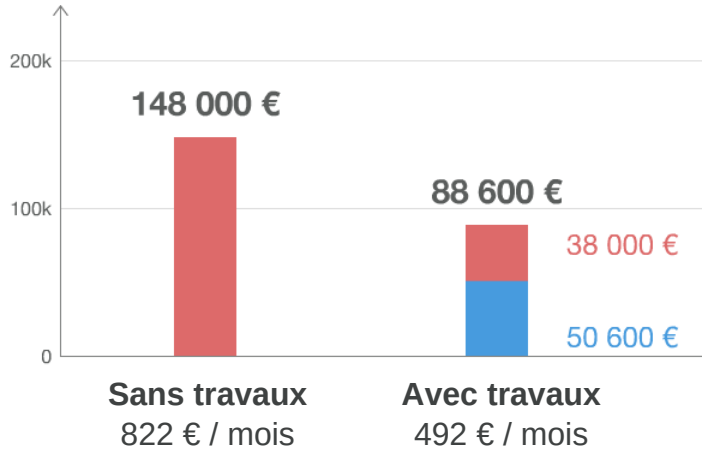

Sans travaux
822 € / mois

Avec travaux
492 € / mois

Temps de retour sur investissement
9 ans

Economies de 330 € / mois
pendant 15 ans

Cumul des factures d'énergie

Coût des travaux et leur financement

COÛT ESTIMÉ DES TRAVAUX

Entre 57 000 € et 69 660 € TTC

AIDES

4 aides activées / environ 20 500€

FINANCEMENT

Pas d'Éco-PTZ, pas d'apport,
42 900 € d'emprunt sur 15 ans à 2.00 %
(281 € / mois)

PRIX DES ÉNERGIES

2.00 % / an de taux d'augmentation moyen du prix des énergies du projet, pas d'évolution du climat

Remboursement de l'Éco-PTZ	-

Remboursement du prêt bancaire	281 € / mois 15 ans

Les Certificats d'Économies d'Énergie ne peuvent être valorisés qu'une seule fois.
Les données financières (coût de travaux, aides,...) sont présentées à titre indicatif et ne sont pas opposables.
Seuls des devis ou et des documents d'organismes habilités (collectivité, banques,...) constituent des documents opposables.

Aides

Aides financières adaptées à votre localité et à vos travaux

MaPrimeRenov' Sérénité

MaPrimeRenov' Sérénité Bleu

Condition(s) :

- Etre propriétaire occupant
- Logement construit il y a plus de 15 ans
- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Le logement doit être occupé en tant que résidence principale pendant au moins 6 ans après rénovation
- Amélioration de la performance énergétique d'au moins 35%
- Le montant minimum des travaux est de 1 500 €
- Réserver à l'Anah l'enregistrement des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) générés par les travaux de rénovation thermique
- Ne pas avoir bénéficié d'un PTZ acquisition dans les 5 dernières années, sauf pour les logements situés dans le périmètre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat - OPAH (décret n°2017-831 du 5 mai 2017)
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" ou "très modeste" selon l'ANAH
- Réaliser une évaluation énergétique et être accompagné par un opérateur-conseil

Territoire : Etat français

Contact : 0808800700

Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide **15 000 €**

[plafonné à 15000€]
(estimé sur une base de 50%)

Aides

Aides financières adaptées à votre localité et à vos travaux

Aide à la conversion des chaudières au fuel, au bois ou au charbon
Remplacement d'un ancien équipement de chauffage

Condition(s) :

- Etre propriétaire occupant
- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Logement achevé depuis plus de 2 ans
- Types de travaux :
  - Utilisation d'un appareil de chauffage au bois antérieur à 2002
 OU - Remplacement d'un équipement de chauffage au charbon
 OU - Remplacement d'un système de chauffage au fioul
- Types de travaux :
  - Installation d'un chauffe-eau solaire thermique (CESI)
 OU - Installation d'un système solaire combiné SSC
 OU - Pompe à chaleur Eau/ Eau
 OU - Installation d'un chauffe-eau thermodynamique
 OU - Pompe à chaleur Air/Eau

Territoire : Île-de-France

Contact : 0153855385

Montant de l'aide **1 000 €**

(estimé sur une base de 1000 € forfaitaire)

MaPrimeRenov' Sérénité
Bonus sortie de passoire thermique

Condition(s) :

- Logement classé en étiquette F ou G avant travaux
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" ou "très modeste" selon l'ANAH

Territoire : Etat français

Contact : 0808800700

Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide **1 500 €**

(estimé sur une base de 1500 € forfaitaire)

Aides

Aides financières adaptées à votre localité et à vos travaux

MaPrimeRenov' Sérénité
Prime Sérénité Bleu

Condition(s) :

- Amélioration de la performance énergétique d'au moins 35%

Cette aide est soumise à conditions de ressources

Territoire : Etat français

Contact : 0808800700

Montant de l'aide **3 000 €**

(estimé sur une base de 10% plafonnée à 3000 €)

2 : Scénario 2

Deuxième variante

ÉNERGIE ÉCONOMISÉE

449 kWhep/m².an soit

81 %

GAZ À EFFET DE SERRE ÉPARGNÉ

170 kgCO2/m².an soit l'équivalent de

170000 km

Par an avec une voiture citadine

BIEN IMMOBILIER VALORISÉ

à hauteur de

+9 %

D'après les ÉTUDES STATISTIQUES IMMOBILIÈRES des Notaires de France d'Octobre 2018.

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

10 ans

Liste des interventions proposées

Ajout d'une isolation de la toiture par l'extérieur : 400 mm de sarking avec fibre de bois + couverture - R = 10.0 m².K/W - Surface isolée = 84 m²

- améliore le confort d'été
- logement habitable pendant les travaux
- réduit les bruits extérieurs aériens

13 736 € TTC

Ajout d'une isolation en sous-face du plancher bas : 160 mm de laine de roche floquée - R = 4.0 m².K/W - Surface isolée = 57 m²

- augmente le confort car le sol est moins froid
- réduit les déperditions thermiques
- limite la propagation du son par le sol

3 307 € TTC

Ajout d'une isolation thermique par l'extérieur sous bardage : 220 mm de laine de verre en rouleau + bardage bois - R = 6.2 m².K/W - Surface isolée = 181 m²

- logement habitable pendant les travaux
- réduit significativement les ponts thermiques
- idéal en combinaison avec une rénovation de façade

21 922 € TTC

Remplacement de 6 fenêtres par des menuiseries en bois avec double vitrage amélioré - Uw = 1.2 W/m².K - Sw = 0.38

- limite les courants d'air involontaires
- améliore le confort acoustique
- matériau des huisseries à faible impact environnemental

5 792 € TTC

Remplacement de 1 baie vitrée par des menuiseries en bois avec double vitrage amélioré - Uw = 1.2 W/m².K - Sw = 0.41

- limite les courants d'air involontaires
- améliore le confort acoustique
- matériau des huisseries à faible impact environnemental

2 906 € TTC

Liste des interventions proposées

Remplacement de 2 fenêtres de toit par des menuiseries en bois avec double vitrage amélioré - Uw = 1.2 W/m².K - Sw = 0.36

- limite les courants d'air involontaires
- améliore le confort acoustique
- matériau des huisseries à faible impact environnemental

1 124 € TTC

Les interventions sur le bâti permettent une diminution importante de vos besoins de chauffage et donc de la puissance nécessaire des nouveaux équipements de chauffage. Ainsi vous réaliserez des économies sur ces nouveaux équipements (ci-après).

Remplacement du poêle à fioul par une pompe à chaleur air-eau produisant la climatisation - SCOP = 3.2 - ETAS = 111 % - COP = 4

- puise de l'énergie gratuite dans l'air extérieur
- programmable
- bonne durée de vie

11 658 € TTC

Création d'un circuit de distribution

- permet d'utiliser tout type d'énergie (fossile et/ou renouvelable)
- distribue l'énergie dans l'ensemble du logement

1 002 € TTC

Remplacement du chauffe-eau gaz nat. instantané par un chauffe-eau thermodynamique ETAS = 95 % - COP = 2.5

- pas de surcoût lié à l'ajout d'un système indépendant
- limite les consommations électriques
- temps de chauffe très court

3 271 € TTC

Liste des interventions proposées

Installation d'un plancher chauffant

- bonne diffusion de chaleur
- pas d'émetteurs visibles
- adapté aux chaudières à condensation

9 900 € TTC

Installation d'une régulation : thermostat d'ambiance

- permet des économies d'énergie jusqu'à 15% selon les cas
- évite le gaspillage
- interface ergonomique

211 € TTC

Installation d'une régulation : thermostat individuel (commande individuelle)

- adapte le chauffage aux usages de chaque pièce
- améliore le confort d'utilisation
- évite le gaspillage

137 € TTC

Installation d'une régulation pour système de climatisation

- améliore le confort d'utilisation
- évite le gaspillage
- génère des économies d'énergie

2 101 € TTC

Évaluation thermique après travaux

Les consommations d'énergie et les rejets de gaz à effet de serre (GES) sont rapportés à la surface habitable.

Ces consommations intègrent 3 usages énergétiques : chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation.

Classe énergétique estimée ($kWh_{EP}/m^2.an$)

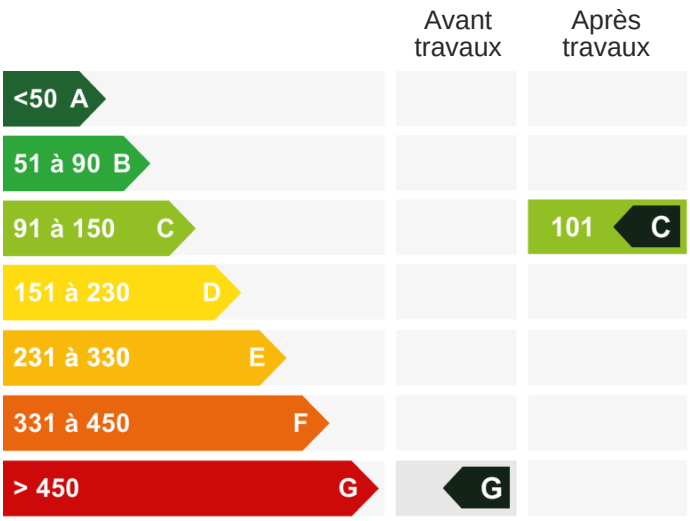

Classe d'émissions de gaz à effet de serre estimée ($kgCO_2/m^2.an$)

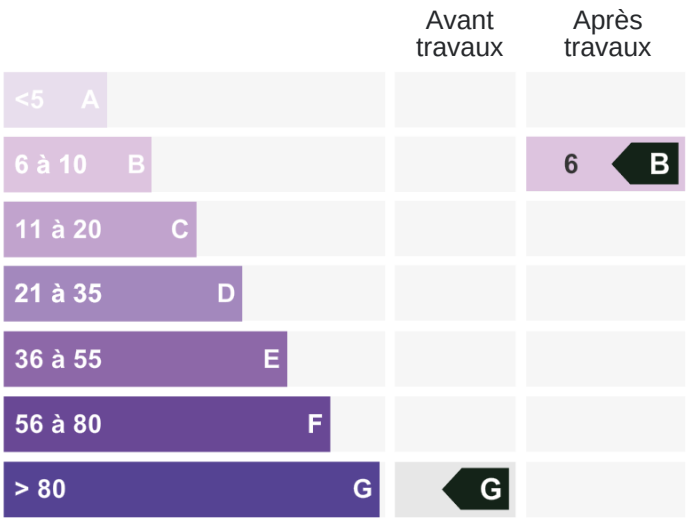

ÉCONOMIE SUR LES FACTURES

4 630 € / an

Avec l'augmentation du prix des énergies, les économies augmentent avec les années !

L'économie sur les factures prend en compte la totalité des consommations du logement (en énergie finale) :

Chauffage | Eau chaude | Climatisation | Auxiliaires | Éclairage | Appareils électriques

Consommations actuelles

~ 6 470 € / an

Consommations après travaux

~ 1 840 € / an

Les économies d'énergie que vous voyez sur ce graphique (kWh) ne sont pas proportionnelles aux économies sur les factures (€) car votre projet comprend un changement de type d'énergie.

GAIN DE CONFORT ESTIMÉ

Très important

Par nature, cette estimation sera plus ou moins ressentie en fonction de chaque habitant (âge, habitudes vestimentaires, métabolisme,...)

Analyse économique du projet

RÉPARTITION DE VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES SUR 15 ANS

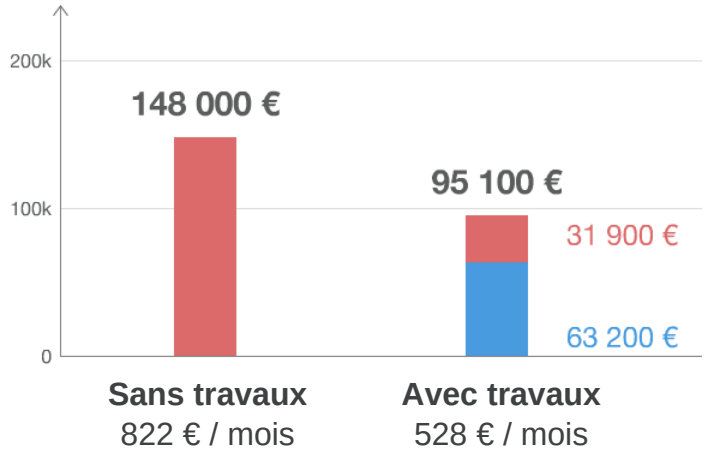

Temps de retour sur investissement
10 ans

Economies de 294 € / mois
pendant 15 ans

Cumul des factures d'énergie

Coût des travaux et leur financement

COÛT ESTIMÉ DES TRAVAUX

Entre 69 360 € et 84 770 € TTC

AIDES

5 aides activées / environ 23 500€

FINANCEMENT

Pas d'Éco-PTZ, pas d'apport,
53 600 € d'emprunt sur 15 ans à 2.00 %
(351 € / mois)

PRIX DES ÉNERGIES

2.00 % / an de taux d'augmentation moyen du prix des énergies du projet, pas d'évolution du climat

Remboursement de l'Éco-PTZ	-

Remboursement du prêt bancaire	351 € / mois 15 ans

Les Certificats d'Économies d'Énergie ne peuvent être valorisés qu'une seule fois.
Les données financières (coût de travaux, aides,...) sont présentées à titre indicatif et ne sont pas opposables.
Seuls des devis ou et des documents d'organismes habilités (collectivité, banques,...) constituent des documents opposables.

Aides

Aides financières adaptées à votre localité et à vos travaux

MaPrimeRenov' Sérénité

MaPrimeRenov' Sérénité Bleu

Condition(s) :

- Etre propriétaire occupant
- Logement construit il y a plus de 15 ans
- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Le logement doit être occupé en tant que résidence principale pendant au moins 6 ans après rénovation
- Amélioration de la performance énergétique d'au moins 35%
- Le montant minimum des travaux est de 1 500 €
- Réserver à l'Anah l'enregistrement des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) générés par les travaux de rénovation thermique
- Ne pas avoir bénéficié d'un PTZ acquisition dans les 5 dernières années, sauf pour les logements situés dans le périmètre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat - OPAH (décret n°2017-831 du 5 mai 2017)
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" ou "très modeste" selon l'ANAH
- Réaliser une évaluation énergétique et être accompagné par un opérateur-conseil

Territoire : Etat français

Contact : 0808800700

Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide **15 000 €**

[plafonné à 15000€]
(estimé sur une base de 50%)

MaPrimeRenov' Sérénité

Prime Sérénité Bleu

Condition(s) :

- Amélioration de la performance énergétique d'au moins 35%

Territoire : Etat français

Contact : 0808800700

Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide **3 000 €**

(estimé sur une base de 10% plafonnée à 3000 €)

Aides

Aides financières adaptées à votre localité et à vos travaux

MaPrimeRenov' Sérénité
Bonus sortie de passoire thermique

Condition(s) :

- Logement classé en étiquette F ou G avant travaux
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" ou "très modeste" selon l'ANAH

Cette aide est soumise à conditions de ressources

Territoire : Etat français

Contact : 0808800700

Montant de l'aide **1 500 €**

(estimé sur une base de 1500 € forfaitaire)

Aide à la conversion des chaudières au fuel, au bois ou au charbon
Remplacement d'un ancien équipement de chauffage

Condition(s) :

- Etre propriétaire occupant
- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Logement achevé depuis plus de 2 ans
- Types de travaux :
  - Utilisation d'un appareil de chauffage au bois antérieur à 2002
  OU - Remplacement d'un équipement de chauffage au charbon
  OU - Remplacement d'un système de chauffage au fioul
- Types de travaux :
  - Installation d'un chauffe-eau solaire thermique (CESI)
  OU - Installation d'un système solaire combiné SSC
  OU - Pompe à chaleur Eau/ Eau
  OU - Installation d'un chauffe-eau thermodynamique
  OU - Pompe à chaleur Air/Eau

Territoire : Île-de-France

Contact : 0153855385

Montant de l'aide **1 000 €**

(estimé sur une base de 1000 € forfaitaire)

Aides

Aides financières adaptées à votre localité et à vos travaux

PIG Département des Yvelines

Travaux de rénovation énergétique propriétaires occupants aux revenus très modestes

Condition(s) :

- Etre propriétaire occupant
- Revenus du ménage dans la catégorie "très modeste" selon l'ANAH

Cette aide est soumise à conditions de ressources

Territoire : Yvelines

Contact : 0130843080

Montant de l'aide	3 000 €

(estimé sur une base de 15% plafonnée à 3000 €)

Eco-gestes : augmentez vos économies d'énergie !

Les travaux envisagés sur votre logement permettraient de réduire votre facture d'énergie jusqu'à **81%.**
Sachez que vous pouvez faire d'avantage d'économies en vous investissant au jour le jour avec des éco-gestes.

Un éco-geste est une action peu ou pas coûteuse qui permet d'éviter le gaspillage d'énergie et donc de réaliser des économies significatives et immédiates.

Exemples d'éco-gestes

Régler la température du chauffe-eau entre 55° et 60°C

- Évite des consommations d'énergie inutiles.
- Limite l'entartrage du chauffe-eau.

Durée	Coût
< 15 min	GRATUIT !

Nettoyer les ampoules et luminaires

- Enlève la poussière qui peut réduire l'efficacité lumineuse de **40%.**

Durée	Coût
< 30 min (tous les ans)	GRATUIT !

Nettoyer la grille arrière du réfrigérateur

- Empêche l'encrassement de la grille, qui peut doubler la consommation électrique de l'appareil.

Durée	Coût
< 15 min (tous les ans)	GRATUIT !

Il existe des dizaines d'éco-gestes liés à votre quotidien (électroménager, informatique, éclairage, cuisson, ...).
Pris individuellement, ils peuvent paraître anecdotiques, mais en les cumulant, vous pouvez **réaliser des économies d'énergie non négligeables et augmenter votre bien-être**

Les éco-gestes participent aussi à la préservation de votre santé, par l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction de diverses pollutions.

En complément de ces actions personnelles, il est fortement conseillé de **faire appel à un professionnel qualifié** pour l'intervention des équipements de chauffage, de ventilation, et d'eau chaude. Son intervention permettra d'assurer le respect des normes de sécurité et d'augmenter la durée de vie du matériel.